

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## PRÉAMBULE

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et les obligations de la Société à responsabilité Limitée (SARL) Happybusiness, immatriculéE au R.C.S. Bordeaux sous le n° 897 835 831, dont le siège social est situé 388 bld Jean Jacques Bosc, Centre d’Affaires JJ Bosc 33130 Bègles, France (ci-après nommé : « la SARL ») et de son client dans le cadre de la vente de ses prestations et services.

La SARL peut être contactée aux coordonnées suivantes :

**Adresse postale :** 388 bld Jean Jacques Bosc, Centre d’Affaires JJ Bosc 33130 Bègles, France

**Adresse électronique :** [contact@happybusiness.fr](mailto:contact@happybusiness.fr)

Le client dispose de la faculté de sauvegarder ou d'éditer les présentes conditions générales sur le site internet [www.happybusiness.fr](http://www.happybusiness.fr), étant précisé que tant la sauvegarde que l'édition de ce document relèvent de sa seule responsabilité.

## Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la SARL et de son client (professionnel ou particulier) dans le cadre de la vente des produits et services suivants : prestations de conseil, formation, recrutement, coaching et team-building, publications, tests de personnalités, diagnostic performance©.

Toute prestation accomplie par la SARL implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur (client) aux présentes conditions générales de vente.

## Article 2 : Informations sur les produits et services

La SARL présente sur son site web ([www.happybusiness.fr](http://www.happybusiness.fr)) ou sur ses devis, les produits à vendre ou les prestations à réaliser accompagnés des caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'Article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour le consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits et services qu'il souhaite acheter.

## Article 3 : Documents contractuels

Le présent contrat est formé par les documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant : les présentes conditions générales, le descriptif du produit ou service et la facture. En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rangs différents, les dispositions du document de rang supérieur prévalent.

## **Article 4 : Obligations et garanties du client**

**Le Client s'engage à respecter les obligations qui suivent.**

- Le Client s'engage, dans son usage du Site et des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.
- Le Client reconnaît avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Services. Il est seul responsable de son utilisation des Services.

### **Utilisation des tests de personnalité et diagnostic performance©**

- Il appartient au Client d'exercer la prudence, le discernement et la bienveillance appropriés dans l'interprétation des rapports.
- Le Client s'engage en cas d'utilisation des inventaires de personnalité destinés au recrutement à respecter le Code du travail et notamment, les dispositions des articles L1221-6 et suivants de celui-ci, relatifs au recrutement et à l'évaluation des candidats. Il s'engage à respecter ses obligations déclaratives auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés des fichiers relatifs au recrutement et à la gestion du personnel.
- Le Client s'engage à ne pas modifier ou dénaturer, de quelque manière que ce soit, les Rapports.

### **Utilisation des services en ligne gratuits ou payants**

- Le Client est informé et accepte que la mise en œuvre des Services nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.
- Le Client doit prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder par ses propres moyens les informations de son Espace Personnel qu'il juge nécessaires, dont aucune copie ne lui sera fournie.
- Le Client garantit la SARL contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que la SARL pourrait subir du fait de la violation, par le Client de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes conditions générales.
- Il s'engage à indemniser la SARL de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.
- Le Client s'engage à fournir à la SARL toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Services. Plus généralement le Client s'engage à coopérer activement avec la SARL en vue de la bonne exécution des présentes.
- Le Client s'interdit de reproduire et d'utiliser la trame, la suite logique, l'enchaînement des questions et les questions elles-mêmes figurant dans les questionnaires, diagnostics ou tests et de réutiliser tout ou partie de ceux-ci, sans autorisation préalable et écrite de la SARL.

## **Article 5 : Responsabilité et garantie de la SARL**

- la SARL s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Clients reconnaissent et acceptent expressément.
- Les Services délivrés font l'objet d'amélioration permanente. A ce titre, la SARL ne peut garantir qu'ils seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts. la SARL invite les Clients à lui faire part de tous les commentaires et informations qui pourraient en améliorer la qualité.
- la SARL décline toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite des tests, diagnostics et questionnaires de personnalité.
- la SARL ne saurait être redevable envers les Clients du paiement de dommages et intérêts, de quelque nature qu'ils soient, directs, matériels, commerciaux, financiers ou moraux, en raison du recours par les Clients aux Services, pour un montant supérieur aux montants facturés par la SARL en rémunération des Services ayant entraîné sa responsabilité, au moment de la survenance du dommage prétendu.

## **Article 6 : Entrée en vigueur-durée**

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de signature du devis ou commande et sont valables 3 mois.

## **Article 7 : Prix**

Les prix des produits et services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport ainsi que des frais de déplacement et d'hébergement applicables au jour de la commande pour certaines prestations. la SARL s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits et prestations commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## **Article 8 : Rabais et ristournes**

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la SARL serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## **Article 9 : Escompte**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## **Article 10 : Modalités de paiement**

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par virement ;
- soit par chèque ;

Le Client garantit à la SARL qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte variant de 30 % à 100 % du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception des produits ou exécution des prestations.

La SARL se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

## **Article 11 : Preuve de transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la SARL dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

## **Article 12 : Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des produits livrés ou des prestations réalisées, l'acheteur doit verser à la SARL une pénalité de retard calculée au taux de 1,3 % du montant TTC de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

*Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des produits ou de l'exécution des prestations.

*A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).*

## **Article 13 : Clause résolutoire**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la SARL.

## **Article 14 : Clause de réserve de propriété**

La SARL conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la SARL se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les produits vendus et restés impayés.

## **Article 15 : Livraison et retour**

La livraison est effectuée uniquement en France métropolitaine :

- soit par la remise directe du produit à l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par le client sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra donner lieu au profit du client à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage du produit à la livraison et de signaler les dommages au transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'à la SARL dans un délai d'une semaine suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégage la SARL de toute responsabilité vis à vis du client.

En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné à la SARL dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en Colissimo Recommandé.

Pour être accepté, tout retour devra être signalé au préalable au Service Client de la SARL par mail ([contact@happybusiness.fr](mailto:contact@happybusiness.fr))

## **Article 16 : Propriété intellectuelle de la SARL**

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc...), notamment les Questionnaires et les Inventaires de personnalité, sont protégés par les droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de la SARL, en dehors des cas prévus aux présentes, sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

## **Article 17 : Force majeure**

Aucune des deux parties n'aura failli à ses obligations contractuelles, dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit ou une force majeure. Sera considéré comme cas fortuit ou force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourra être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. La partie touchée par de telles circonstances en avisera l'autre dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en

aura eu connaissance. Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai d'un mois, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre ; l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

## **Article 18 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Il en est ainsi pour les règles de fonds comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, le consommateur s'adressera en priorité à la SARL pour obtenir une solution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.